

CONTE DE JOUR DE L'AN. L'AVEUGLE

Il y a bien longtemps de cela, dit Elize.

Je venais d'arriver de ma province à l'Ecole des Beaux Arts, et comme je ne recevais de ma famille qu'une très modique pension, j'étais allé me nicher à bas, près de la porte de Montrouge, dans un passage perdu. Pour le prix ordinaire d'une chambre dans l'Paris, je possédais là, un atelier où je bégais à l'aide, je vous assure, mes espérances de gloire et d'argent. Dans ce passage se trouvait aussi le restaurant où je mangeais tous les jours, matin et soir, surtout au commencement du mois, et, au tant que me le permettaient les cours, à heures fixes : le matin à midi, le soir à six heures.

Or, dès mon troisième ou quatrième repas, je remarquai que, lorsque je me mettais à table, on agitait quelque part dans le voisinage une grosse cloche, comme pour annoncer le repas ou pour marquer la cessation des travaux d'une usine, d'un atelier, et j'avais eu beau examiner les alentours, je n'avais découvert ni fabricant, ni pensionnaire, ni maison de suffisante importance où l'on pût ainsi se donner la peine de signaler l'heure.

D'où venait donc ce carillon ? Je finis par me rendre compte qu'il était produit dans une boutique, presque en face du restaurant, et d'où j'avais vu quelquefois sortir un homme conduisant pas la bride ou cheval de plume allure attelé à une charrette de coutelier ambulante.

Vous ne direz qu'il n'est pas rare, à Paris ou ailleurs, d'entendre une cloche, et qu'il faut vraiment avoir du temps à perdre pour s'attacher à de pareilles futilités. Ce fut exactement ce que je pensai moi-même. Mais, vous le savez, moins certaines choses méritent l'attention, plus elles sont banales, et souvent plus elles nous haïent, plus elles nous occupent.

En l'occurrence, je n'échappai point à l'obsession, et, au bout d'un mois, la curiosité fut par l'emporter sur le raisonnement.

Un matin, à onze heures, comme mon hôte passait à côté de moi au moment où tintait la cloche :

— "Qu'est ce donc, lui demandai-je, qui produit cette cloche qui tintaille deux fois par jour dans cette mesure, en face ?"

Il me regarda de cet air que l'on prend vis-à-vis de gens dont l'ignorance commande plutôt la pitié et l'indulgence que le blâme.

— "C'est la cloche-là ?" répondit-il ; et bien ! elle annonce la sortie des ouvriers de chez Rizez, barbeau !"

Rizez ! C'était le nom du coutelier ambulante. Je l'avais lu sur sa voiture.

Les ouvriers de chez Rizez ! Je ne fus pas loin de croire que le restaurateur se moquait de moi :

— "Les ouvriers de chez Rizez !" répétai-je.

Et je souris, un homme qui sait accepter une facétie.

— "Mais je ne plaisante pas, reprit le patron, je ne vous dis pas que c'est la sortie des ouvriers, je vous dis que la cloche marque l'heure de la sortie ; il y a une usance !"

Il s'essaya à mes côtés, et à l'interrogation de mes yeux qui le devaient en veine de bavardage :

— "Comment ! depuis que vous êtes ici, on ne vous a pas raconté ?"

— "Ah ! bah !... Cela m'étonne... Eh bien ! voici."

II

Et mon hôtelier me fit le récit suivant :

— "Les Rizez s'étaient, il y a une vingtaine d'années, établis couteliers dans le centre ; ils possédaient non-seulement un magasin de vente, mais encore une fabrique, et ils faisaient le gros beaucoup plus que le détail. A la mort des parents, les deux frères étaient restés à la tête des affaires. Edouard, le cadet, tenait la boutique ; Jean, l'aîné, et le plus intelligent, le plus habile tout au moins, diri-



geait la fabrique. Excellent ouvrier, il payait du sien, comme l'on dit, et, tout en menant ses ouvriers, il travaillait, ferme lui-même.

— "Il confectionnait les écussons, ces petites lames de métal de toute sorte plaquées dans l'os ou l'ivoire des manches de couteaux ; il laminait, décapait, et, s'il avait été aux pièces, il aurait largement gagné sa journée, allez !"

— "En un mot, il conduisait admirablement sa barque, et bien que le commerce ne fût pas très brillant et qu'on ne gagnât pas des mille et des cents, loin de là, — on arrivait à nourrir les deux bouts et même à réaliser quelques économies."

— "Ah ! ils méritaient bien de réussir, ces deux frères-là !"

— "Ils s'entendaient à merveille. Jamais entre eux le plus petit désaccord, jamais de querelles. Ce que Jean décidait, Edouard le ratifiait sans discussion. Ils se seraient jetés au feu l'un pour l'autre. Edouard surtout admirait et aimait son frère."

— "Si bien que, lorsqu'ils avaient parlé mariage, le cadet avait dit à l'aîné :

— "Si nous nous marions tous les deux, nous risquons d'épouser des femmes qui nous broielleront ; tandis que, s'il n'y en a qu'un qui se marie, il n'y aura ni dispute, ni jalousie, et nous serons unis comme auparavant. Donc, puisque tu es l'aîné, marie-toi. Moi, je reste garçon."

— "Tout d'abord, Jean n'avait point voulu accepter cet arrangement ; mais l'homme propose, n'est-ce pas ? et le cœur dispose !"

— "Il tomba follement amoureux de la fille d'un de ses clients, et ils se décidèrent à l'épouser, non sans avoir brûlé le vert et le sec, comme on dit, pour exhorter son frère à suivre son exemple."

— "Je suis certain qu'il serait difficile de trouver trois person-

nes liées par une aussi vive, une aussi sincère affection."

— "La jeune femme adorait son mari, qui le lui rendait largement : quant à Edouard, il avait reporté sur sa belle-sœur une partie de la tendresse qu'il avait vouée à son frère."

— "Les ouvriers eux-mêmes chantaient les louanges des nouveaux époux et faisaient des vœux pour le bonheur de cette famille."

— "Bref, tous ces gens étaient parfaitement heureux, quand soudainement survint la catastrophe dont ils ne se sont jamais relevés et dont il ne se relèveront jamais."

— "Huit mois après la noce, Jean eut, en travaillant, l'œil droit crevé par un paillon."

— "Certes, l'accident était terrible par lui-même, mais plus terribles encore devaient être ses conséquences."

— "Malgré les soins dont on entourait le blessé, malgré la science, après toutes les angoisses, après d'atroces alternatives d'espoir et de désolation, Jean devint aveugle, l'opération nécessitée par l'ablation de l'œil atteint ayant déterminé une paralysie complète et incurable des nerfs optiques."

— "Or, Jean, c'était l'âme de la maison. Son frère ne s'était jamais occupé de la fabrication ; il n'y connaissait rien, rien de rien ! Et eût-il eu suffisamment d'initiative pour se placer à la tête de la fabrique, que sa belle-sœur, la pauvre femme, elle, anéantie, abîmée dans son désespoir, eût été incapable de le remplacer au magasin."

— "En outre, toutes les économies étaient disparues, envoyées, fondues dans les mains des médecins, des chirurgiens, des pharmaciens."

— "Et pendant toute la maladie, qui avait été longue, très longue, les affaires s'en étaient allées à vau-l'eau ; on avait négligé la

clientèle, et celle-ci, qui se s'attache, qui ne peut évidemment s'attacher aux causes et qui ne considère que ses intérêts, avait déserté ; Edouard tenta l'impossible pour la ressaisir, pour empêcher la chute, mais ses efforts restèrent vains."

— "Toutefois, Jean ne sut jamais rien de cela."

— "Pensée vraiment admirable : au milieu de tous leurs tourments, au milieu des difficultés sans nombre que leur créait cette déconfiture, dans cet effondrement de leur avenir, sous cette ruine de l'édifice si péniblement édifié, Edouard et Mme Rizez n'eurent qu'une préoccupation, qu'un souci, — laisser croire à l'aveugle que la maison prospérait toujours !"

— "Alors que les créanciers étaient à la porte, que la faillite les guettait, et qu'ils voyaient la misère venir à eux lentement pour les étreindre, ils étouffaient leurs sanglots devant Jean, parlaient de l'extension du commerce, du nombre des commandes, de la réussite de leurs projets ; ils trouvaient même le courage de simuler de la joie, de rire pour le mieux tromper !"

— "Et quand tout fut terminé, lorsqu'ils eurent été obligés de renoncer à une lutte impossible, quand, la maison vendue, ils logèrent dans ce passage, après avoir acheté avec les quelques sous qui leur restaient une charrette et un cheval pour courir la banlieue, ils conservèrent encore au malheureux, que le chagrin a cloué sur un lit de douleur et que la mort prendra bientôt, ses dernières illusions."

— "Et c'est pourquoi, à midi et le soir, à l'heure où jadis sortaient les ouvriers, elle, la femme, ou lui, le frère, sonnent la cloche, comme pour faire croire que la fabrique marche toujours."

— "Alors, sous son masque teint, dans la tristesse de ses

rides précoces, Jean sourit faiblement et dit :

— "Ah ! voilà les amis qui s'en vont !"

— "An Jour de l'An, c'est nous, les voisins, une dizaine d'hommes, qui montons à sa chambre pour lui serrer la main, en lui souhaitant qu'il soit longtemps encore notre patron."

— "Nous représentons les ouvriers d'autrefois."

— "Et Jean nous remercie, nous appelle "ses vieux camarades", il trinque avec nous :

— "A la prospérité de la maison !"

— "Et nous lui répondons, en lui serrant la main."

— "Allez ! c'est triste, monsieur, cette comédie que nous jouons, et plus d'un d'entre nous, en quittant l'aveugle, essuie une larme."

— "Oui, c'est triste, monsieur, triste à pleurer !..."

III

— "Et voilà, conclut Elize, l'histoire que me raconta mon hôtelier et que j'ai gravée dans ma mémoire comme un des plus beaux exemples de dévouement, de charité, de générosité que j'ai jamais vus."

AVIS :
AUX MARCHANDS DE LIQUE AU DETAIL

Tous avons été nommés EXCLUSIVEMENT Agents Vendeurs du "ROSE FERRE" le Cordial par Excellence porté pour la Nouvelle-Orléans et le Arrière des marchandises et dans nos ventes aux "jobbers" à la Nouvelle-Orléans vous pouvez économiser sur CES GRANDES et TOUTES ARTICLES de nous, parce que nous divisons le titres "jobbers" avec vous.

"LA NED PALFREY CO"
406 et 437 1/2 Main, 341 Rue Carondelet
Nécessaire - 1er - 1er dim mat

ATHENÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1905.
L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année :

"ALFRED DE VIGNY ET SES OUVRES"

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1906 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité trouve le manuscrit digne d'être couronné. L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écru, avec une marge et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant un épigraphe ou devise qui sera renfermée sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme. Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours. Toute personne qui aura obtenu une médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel.
BASTIEN ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

Services Religieux.
CATHÉDRALE ST-LOUIS.
Chartres, pres Orleans.
Dimanche, messes à 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE. MARIE, Archevêche.
Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes à 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION, (Jésuites), Baronne et Commune.
Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

ST ANTOINE DE PADOUA, Conti et Rempart.
Dimanche, Messes à 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet, Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK, Camp, pres Girod.
Dimanche, Messes à 6 h. 30 : 7 h et 10 h.

STE. ROSE DE LIMA, Bayou Road entre Broad et Dor-genois.
Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

ANNONCIATION, Marais et Mandeville.
Dimanche, messes à 7, 8 et 9:30, à 5 heures Rosaire et Bénédiction.

STE ANNE, St-Philippe pres Roman.
Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST AUGUSTIN, St Claude et Bayou.
Dimanche, messes à 6:30, 8, 9 et 10:30.

ST VINCENT DE PAUL, Dauphine, pres Montegut.
Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Bénédiction à 4:30 P. M.

ST-THÉRESE, Camp et Erato.
Dimanche, Messes à 6, 7:30 ; à 8 h 10 pour les enfants. Grand messe à 30 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA, Coton Can bronne et Burthe, Carrollton.
Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M.

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST, 4406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon.

Dimanche matin, service à 11. Mercredi soir séance à 7:45.
PREMIERE EGLISE EVANGÉLIQUE FRANÇAISE, (Fresbytérienne) de la Nouvelle-Orléans.
Horaires des cultes : Tous les dimanches à 3 h. P. M., dans le Temple situé à l'angle des rues Canal et St-Bigny.
Tous les jeudis à 7 h. P. M., chez le Pasteur, Rév. P. P. Briot, No. 1213 Avenue Washington.